

PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre la nouvelle politique de rénovation énergétique 2025

Durée de la Formation : 7,00 heures - 1,00 jour(s)

Public visé :

Tous les Intermédiaires et leurs préposés dès lors que ceux-ci se trouvent en situation commerciale, quels que soient leurs statuts, donc, leurs niveaux de formations initiales ou de capacités professionnelles. Y compris les Intermédiaires passeportés, les agents immobilier, les gestionnaires de patrimoine.

Prérequis : Pas de prérequis pour cette formation.

Objectif général :

Ce programme vise à fournir une compréhension approfondie des actualités immobilières et des enjeux de la rénovation énergétique, tout en offrant des outils pratiques pour appliquer ces connaissances dans des contextes réels.

Objectifs de l'action de formation :

Cette formation vise à :

- **Comprendre les tendances du marché immobilier :** Analyser les chiffres clés, les crédits à l'habitat, l'influence des taux d'intérêt, et les dynamiques du marché transactionnel pour mieux appréhender l'évolution des prix et des transactions immobilières.
- **Maîtriser les enjeux de la rénovation énergétique :** Étudier l'Accord de Paris 2015, les positions mondiales, européennes et françaises, ainsi que le rôle des organes de supervision bancaire dans l'atteinte des objectifs climatiques. Comprendre les actions entreprises par la France avant et après la publication de la directive sur la rénovation énergétique.
- **Analyser l'impact énergétique du logement en France :** Examiner la redistribution des numéros des départements selon une approche énergivore et identifier les acteurs clés de la rénovation énergétique, tels que l'Anah, les particuliers, et les intermédiaires de confiance comme Mon accompagnateur Rénov'.
- **Le financement dans la rénovation :** Élaborer des plans de financements lors de l'acquisition d'un bien immobilier ou pour les propriétaires existants, en tenant compte des situations financières variées, notamment les propriétaires sans soucis d'endettement et ceux confrontés à un endettement important.

Nature de l'action de formation : Actions de formation

Contenu de la formation :

Actualités immobilières 2024

Les chiffres en 2024 :

- Analyse des données économiques et des tendances du marché immobilier
- Analyse des crédits à l'habitat en France en 2024 : étude des crédits immobiliers et des conditions de financement
- Influence des taux sur l'activité crédit à l'habitat en 2024 : impact des variations des taux d'intérêt sur le marché du crédit immobilier

Le marché transactionnel de l'immobilier :

- Les prix des biens anciens : évolution des prix des biens immobiliers anciens
- Évolution des transactions immobilières en 2024
- Focus sur les transactions de logements anciens : analyse spécifique des transactions de logements anciens

La rénovation énergétique :

- Accord de Paris 2015 : contexte et objectifs
- Chronologie des positions Monde-Europe-France : évolution des politiques énergétiques et climatiques
- Comment les organes de supervision de la banque en France participent à l'atteinte des différents objectifs : rôle des institutions financières dans la transition énergétique
- Directive sur la rénovation énergétique : La France a-t-elle attendu sa publication au printemps 2024 pour engager des actions ? Analyse des actions prises par la France avant et après la publication de la directive.

Le logement en France sous l'aspect énergétique :

- Redistribution des numéros des départements selon une approche énergivore : étude de la répartition des logements en fonction de leur consommation énergétique ;
- Acteurs de la rénovation énergétique : rôles et responsabilités des différents acteurs :
 - Anah : Rôle, dépendance, pouvoir, arbitres de quels travaux
 - Mon accompagnateur Rénov' : Missions de l'intermédiaire de confiance
 - Particulier : Propriétaire occupant et bailleur, catégories de propriétaires selon les revenus

Rénovation globale au moment de l'acquisition :

- Le propriétaire n'a pas de soucis d'endettement ;
- Le propriétaire est empêché par un endettement important voire excessif.

Etudes de cas :

- au moment de l'achat d'une propriété principale ;
- par un propriétaire occupant empêché par un endettement excessif ;
- par un propriétaire occupant dans une copropriété.

Quizz d'entraînement et correction sur l'ensemble des points abordés

Les moyens d'encadrement :

Jean-Yves CUNUDER : Formateur indépendant, ancien courtier en crédit immobilier, et conseiller technique en profession libérale sur des projets immobiliers pour les particuliers.

Moyens pédagogiques utilisés :

Groupe de 8 personnes minimum à 10 personnes maximum.

Pédagogie : théorie, études de cas, prise en main et exercices pratiques, retours d'expériences.

Moyens techniques utilisés :

Présentiel :

- Salle de formation comportant un paperboard et un vidéoprojecteur.
- Afin de maîtriser l'outil, les apprenants pourront apporter leur PC pour réaliser les simulations

Présentiel à distance :

- Connexion depuis une plateforme de formation afin d'accéder à la classe virtuelle via Zoom

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats :

- Quizz au démarrage pour mesurer le degré de connaissance dans les domaines visés.
- Quizz final de 13 questions afin d'évaluer les connaissances acquises.
- Évaluation de la satisfaction du stagiaire.
- Remise d'une attestation de formation d'assiduité.

Plus d'informations :

Géraldine FRANCOIS

Tél. 06.95.18.30.71

Mail : g.francois@sas-sophia.fr